



INFORMATIONS DE RENTREE

ACTIVITÉS 2019/2020

- Eveil et initiation à la danse à partir de 5 ans (enfants nés en 2014)
- Danse Classique et Modern Jazz (enfants, ados, adultes)
- Danse contemporaine (ados, adultes)
- Pilates
- Expression corporelle et Gymnajazz (adultes)
- Danse de salon

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ADHÉRENTS (Classique/Modern jazz/Contemporain/Pilates/Gym)

AUX STUDIOS DE DANSE « Pierre Mendès France » (à côté du gymnase du Lycée Pierre Mendès France), Boulevard Arago à LA ROCHE SUR YON

- Le mercredi 4 septembre 2019 de 14h00 à 17h00 et de 18h00 à 20h00
- Le jeudi 5 septembre 2019 de 18h à 20h
- Le vendredi 6 septembre 2019 de 16h à 18h
- Le samedi 7 septembre 2019 de 10h00 à 13h00

Reprise des cours le lundi 9 septembre 2019

Pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf récupération éventuelle.

Les lieux et horaires des cours seront précisés lors l'inscription.

INSCRIPTIONS DANSE DE SALON

PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS le mercredi 18 septembre 2019 de 20h à 22h, à la maison de quartier de St André d'Ornay, où chacun pourra durant 2 heures, s'approprier le déroulement d'un cours et obtenir toutes les informations complémentaires souhaitées.

Reprise des cours le mercredi 18 septembre 2019

FORMALITES D'ADHÉSION

Se munir d'un certificat médical obligatoire pour le jour de l'inscription (aucun carnet de santé accepté).

Le certificat médical est OBLIGATOIRE pour participer au cours.

La cotisation annuelle comprend l'inscription et l'assurance obligatoire et devra être réglée dans sa totalité le jour de l'inscription.

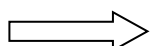
Des facilités de paiement pourront être accordées aux personnes qui en feront la demande (paiement en 3 fois maximum). Mais la totalité des chèques devra être remise le jour de l'inscription. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une cotisation annuelle et non trimestrielle.

Tout dossier incomplet à la fin du premier mois suivant la reprise des cours entrainera automatiquement l'exclusion de l'adhérent

ASSURANCE

L'assurance couvre les risques d'accidents pendant les heures de cours et dans la salle de danse.

Les parents sont priés de n'envoyer leur enfant que pour la durée du cours auquel il est inscrit et de s'assurer que le cours a bien lieu.



REGLEMENT INTERIEUR

L'inscription aux cours de danse implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur de l'association remis à toutes les familles avec la fiche d'inscription.

Le cadre intitulé « Règlement Intérieur » figurant sur le bulletin d'inscription est à compléter avant de remettre le bulletin signé lors de l'inscription.

TARIFS

DANSE_(Eveil, Initiation, Classique, Modern Jazz et Contemporain)	
1 heure	145 €
1 heure 30	195 €
GYM	
1 heure	150 €
PILATES	
1 heure	165 €
DANSE DE SALON	
inscription individuelle 1h	120 €
inscription couple 1h	215 €

Ces tarifs incluent l'inscription et l'assurance obligatoire.

Tarif dégressif lorsque :

- **Plusieurs personnes d'un même foyer sont inscrites.**
- **Plusieurs activités sont suivies.**

Règlements acceptés :

- **Chèques bancaires ou Espèces**
- **PASS CULTURE (région Pays de Loire)**
- **Coupons sport ANCV**
- **Chèques vacances ANCV**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra en octobre à la Maison de Quartier de Saint André.

Une convocation sera remise aux élèves en septembre.

C'est un moment important de la vie d'une association. Le bureau compte vivement sur votre participation.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne saison 2019-2020.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION